

# CENTRE DE SANTÉ

Saint-Jean-d'Angély

## Charte d'engagement

Le centre de santé du site de Saint-Jean-d'Angély regroupe des professionnels de santé qui interviennent pour vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé.

Le centre de santé compte 9 professionnels relevant des 5 professions suivantes :

- Coordonnateur non médical
- Cadre de santé
- Infirmière
- Secrétaire / régie
- Médecin

Les professionnels de santé du centre de santé s'organisent pour vous garantir un **accueil physique** aux horaires suivants :

- Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 17h30
- Les mardis de 09h00 à 13h00



Le secrétariat du centre de santé est joignable au : ☎ **05 46 59 52 02** ou disponible sur place de 08h30 à 17h30, à l'exception du mardi.

**En dehors des horaires d'ouverture du secrétariat et en cas d'urgence, merci de contacter le 15**, qui vous orientera vers les solutions les plus adaptées à votre état de santé.

Nous vous informons que **votre accueil nécessite la coordination d'informations vous concernant entre les différents professionnels** du centre de santé amenés à assurer votre suivi médical (partage du dossier médical). Vous pouvez vous y opposer de façon expresse.

Cet accueil permet :

- de vous accompagner dans votre prise en charge,
- de vous orienter et d'organiser les échanges nécessaires avec les professionnels de santé dont vous avez besoin.



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun